



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Papeete, le 11 juillet 2018

**LE HAUT-COMMISSAIRE COMMUNIQUE**

**Signature d'un contrat entre l'État et la direction de l'enseignement  
protestant de Polynésie française pour le lycée d'enseignement agricole  
privé de Taravao**

Au nom du Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, Stéphane TRAVERT, le Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, René BIDAL, a signé ce jour un contrat avec le Président de l'Église protestante Ma'ohi, Taaroanui MARAEA, et en présence du Président de la Polynésie française, Édouard FRITCH, afin de permettre l'ouverture du lycée d'enseignement agricole privé de Taravao.

Par ce contrat, les dirigeants du lycée d'enseignement agricole privé s'engagent à :

- se conformer, pour les filières prévues dans ce contrat, au schéma prévisionnel national des formations de l'enseignement agricole mentionné à l'article L.814-2 ;
- offrir aux élèves des formations dispensées par des personnels qui présentent les qualifications requises par la réglementation en vigueur ;
- respecter les programmes nationaux et, dans le cadre de leur projet pédagogique, à préparer les élèves aux diplômes d'État de l'enseignement agricole ;
- se prêter aux contrôles administratifs, pédagogiques et financiers de l'État ;
- respecter les droits et à faire respecter les obligations de ses personnels, tels qu'ils sont prévus aux articles suivants.

En contrepartie, l'État accompagnera chaque année le nouvel établissement via l'allocation de moyens financiers pour le fonctionnement général, les bourses sur critères sociaux et il assurera bien sûr la rémunération des sept enseignants et cinq personnels encadrants et accompagnants qui seront affectés en 2019.

Dès la prochaine rentrée scolaire, les 40 premiers lycéens intégreront les classes de seconde professionnelle « alimentation, bio-industrie, laboratoire » et « productions – spécialité aquaculture », deux filières en forte expansion, dont la structuration implique le développement de nouvelles compétences.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)